



www.vufflens-la-ville.ch

# Bulletin d'informations officielles



## Agenda 2021 (sous réserve d'annulation)

9 octobre	Cours BLS
12 octobre	Repas des aînés
1-24 décembre	Fenêtres de l'Avent

### Séances du Conseil Communal, à 20h, à la Grande Salle

Mercredi	: 27 octobre 2021 (arrêté d'imposition)
Mercredi	: 15 décembre 2021 (budget 2022)

Dans ce numéro :	Page
Conseil communal	2-3
Brèves de la Municipalité	4-10
Travaux CFF—feux artifices	11
Archives	12
Jubilaires	13-15
Piscine de Chavannes	16
Karaté	17-18
Bibliothèque	19
Fenêtres de l'Avent	20
Vaud-Loisirs	21
Loisir autour du vin	22
Théâtre	23

Le Conseil communal recherche un(e) secrétaire suppléant(e).  
pour la législature 2021-2026

Pour tout renseignement concernant ce poste, vous pouvez prendre contact avec Hervé Bandini — Président du Conseil au 079/212.66.27

\* \* \* \* \*

***DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL – 1er SEPTEMBRE 2021***

**PREAVIS MUNICIPAL N°06/2021 :**

**«Rémunération des autorités communales pour la législature 2021 - 2026 »**

Dans sa séance du 1er septembre 2021,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis Municipal N° 6/2021 du 12 juillet 2021
- ouï le rapport de la commission chargé d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été mis à l'ordre du jour,

**a approuvé à la majorité (32 voix pour et 7 abstentions)**

1. d'approuver le barème ci-dessus fixant le montant des indemnités et vacations du Syndic, des Municipaux, du Président, des membres du bureau, des commissions et représentants dans les associations intercommunales, de la secrétaire et suppléant(e) du Conseil communal et des Conseillers communaux pour la législature 2021-2026 ;
2. de fixer l'entrée en vigueur de ce barème au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**PREAVIS MUNICIPAL N° 07/2021 :**

**« Compétences municipales pour la législature 2021-2026 »**

Dans sa séance du 1er septembre 2021,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 7/2021, du 12 juillet 2021
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**a approuvé à l'unanimité**

1. d'accorder à la Municipalité les délégations générales de compétences prévues aux articles 17 et 87 du règlement du Conseil communal de Vufflens-la-Ville pour la législature 2021 – 2026, soit :

Article 17, chiffre 5 : l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, dans une limite fixée à CHF 25'000.- par cas, charges éventuelles comprises ;

Article 17, chiffre 6 : la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, dans la même limite que pour le chiffre 5 ci-dessus ;

Article 17, chiffre 8 : autorisation générale de plaider ;

Article 17, chiffre 11 : l'acceptation de legs et de donations (sauf s'ils ne sont affectés d'aucune condition ou charge) ainsi que l'acceptation de successions, lesquelles doivent au préalable avoir été soumises au bénéfice d'inventaire. Dans une limite fixée à CHF 25'000.- par cas, charges éventuelles comprises ;

Article 87 : la Municipalité ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 25'000.- par cas. Ces dépenses sont ensuite à soumettre à l'approbation du Conseil ;

Affiliation : l'autorisation d'affilier auprès de la Caisse intercommunale de pensions, institution de prévoyance du personnel communal, tout nouveau membre de la Municipalité assuré obligatoire au sens de la LPP.

**Olivier Duperrut, Syndic**

## **Personnel communal**

Notre préposée au contrôle des habitants Mme Steiner est tombée et s'est foulée la cheville. Elle a été en arrêt accident à 100% du 5 au 16 août dernier. Par manque de chance, elle est retombée pour se blesser au poignet cette fois-ci. Elle est donc à nouveau à l'arrêt accident 100% depuis le 19 août. Elle devrait pouvoir reprendre son poste dès le vendredi 3 septembre. Durant son absence, Mme Böhlen et Mme Nijenhuis l'ont remplacée et sont chaleureusement remerciées pour le travail effectué durant cette période chargée.

M. Zabadio – citoyen de Vufflens-la-Ville—a été engagé durant 3 mois, soit du 5 juillet au 1<sup>er</sup> octobre, pour seconder M. Batista – concierge - et M. Panchaud – employé communal -, tant pour des travaux de nettoyage, que pour des travaux d'entretiens extérieurs. Pour rappel, il avait été engagé l'année dernière quelques semaines durant l'été dans le cadre d'un stage de réinsertion des personnes de + de 50 ans et avait donné entière satisfaction.

## **Parcelle 930 communale dans la ZI**

Lors d'investigations préalables sur la parcelle communale, des vestiges ont été découverts. Des fouilles archéologiques cantonales ont donc été entreprises, lesquelles sont en phase d'être terminées.

Cette découverte a eu des impacts conséquents pour l'entreprise Demaurex SA, tant financier, organisationnel que temporel. Pour autant que les fouilles n'aient rien donné, le chantier pourra bientôt débuter.

## **Représentations intercommunales**

Pour cette législature, j'ai été nommé délégué intercommunal à l'ASIVenoge (école primaire) et suis nommé à la commission de gestion et des finances. Je participe également aux séances du COPIL (construction pour l'école du Cheminet). D'autre part, je fais partie du CODIR de l'EIEVMV soit l'Entente Intercommunale des Eaux de Villars Ste Croix – Mex et Vufflens-la-Ville.

Dès le printemps 2022, je représenterai la Commune au SEVA et SIVA, deux syndicats en charge de la ZI de la Plaine.

## ***Berchier Pascal, Municipal***

### **Place de jeux**

Juste avant la rentrée scolaire, la place de jeux du Marteley a pu être entièrement ouverte, ainsi que le skatepark et les deux pistes de pétanque. La plantation des arbres et de la végétation se fera durant l'automne 2021.

L'entreprise Scrasa, responsable de la pose du sol amortissant, a été victime d'une météo déplorable au mois de juillet, ce qui a eu pour conséquence que le revêtement s'est fendu à plusieurs endroits. Il va être remplacé prochainement, entièrement à charge de cette entreprise.

### **Stationnement**

La mise à l'enquête relative au stationnement dans le village avec des zones bleues d'une durée maximale de 6h n'a rencontré aucune opposition.

Le marquage des places non existantes et la pose des panneaux indicatifs seront effectués à réception de ces derniers.

### **Représentations intercommunales**

J'ai été nommé aux CODIR du SDIS Venoge et à celui de la PCi du Gros de Vaud. Je suis également délégué de l'AIEV.

## ***Di Lallo Chantal, Municipale***

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

C'est avec un immense plaisir que j'ai franchi la porte de la maison de Commune le 1<sup>er</sup> juillet dernier afin d'entrer en fonction et entamer cette législature qui s'annonce passionnante. Certes, il y a beaucoup de choses à assimiler mais je prends gentiment mes marques. Voici donc les premières informations que j'aimerais vous transmettre.

### **Piscine de Cossonay**

Comme vous le savez certainement, la piscine de Cossonay a ouvert ses portes le 17 juillet dernier. N'hésitez pas à parcourir leur site (<https://aspicoss.ch>) qui est très bien fait. Il vous permettra de vous familiariser avec cette nouvelle piscine tout près de chez nous où des cours de natation et d'aquagym sont proposés. Je vous rends attentifs

au fait qu'il n'existe pas de caisse sur place. Il faudra donc prendre les tickets ou abonnement via le site ou penser à prendre une carte de paiement puisque seul un automate se trouve à l'entrée.

## **Coup de balai**

Pour rappel, notre action « Coup de balai » aura lieu le 11 septembre prochain. A cet effet, un tout-ménage a été envoyé aux habitants de la Commune avec le programme complet. Les inscriptions pouvaient se faire jusqu'au 31 août 2021, cependant nous accueillons volontiers encore des volontaires, après cette échéance. 4 parcours sont prévus pour le ramassage des déchets. La matinée se terminera par une grillade au refuge. Nous espérons que le soleil sera de la partie et nous nous réjouissons de cette action, une première depuis bien longtemps...

## **Informatique**

Pour terminer, je vous informe que quelques changements informatiques ont été effectués à la Maison de Commune. Le serveur devenant obsolète après 7 ans d'usage, nous nous sommes renseignés et avons opté pour un transfert de nos données dans sur une solution DAAS hébergée dans un Datacenter (VTX Bussigny) géré par la société SADIES, laquelle s'occupe de notre parc informatique. La migration a eu lieu durant la semaine du 14 au 18 juin dernier et s'est très bien déroulée.

Cela sécurise encore plus nos données étant donné qu'elles sont protégées à distance et va également permettre à nos trois employées administratives de pouvoir télétravailler. En se connectant sur le DAAS, elles pourront à distance avoir accès à leurs sessions autant qu'aux

## **Représentations intercommunales**

Suite aux assermentations de la semaine passée, j'ai été nommée aux Conseils de Direction de l'ASPIC (Association de la piscine intercommunale de Cossonay) et de l'ARASPE (Association Régionale de l'Action sociale Prilly – Echallens). Je fais également partie de la commission de gestion de l'AJERCO (Accueil des jeunes enfants de la région de Cossonay) et agirai en tant que déléguée à l'AJERCO et à l'ASIVenoge.

### Domaine l'eau

A la suite des précipitations particulièrement abondantes juste avant mi-juillet, de nombreux réseaux d'eau potable, dont plusieurs de la région, ont été pollués par des bactéries de matière fécale. Vendredi matin 16 juillet, des abonnés inquiets ont alerté le municipal des eaux. Notre aquifère étant aussi susceptible de subir une telle contamination, nous avons, pour le compte de l'EIEVMV, fait de toute urgence une analyse de notre eau, soit le vendredi après-midi. Le résultat reçu le lundi suivant étant négatif, nous avons informé les habitants par le biais de notre site internet et du pilier public.

### Epuration

Les mêmes précipitations ont provoqué d'importantes inondations sur des parcelles agricoles sises à mi-parcours entre Vufflens-la-Ville et Mex. La conduite principale d'eaux claires, dont les eaux se déversent dans le Vaube, affluent de la Venoge, s'est partiellement obstruée nécessitant l'intervention d'une entreprise spécialisée. Comme le relate le règlement des AF de 1936, la commune de VIV est responsable de la surveillance et du bon fonctionnement des drainages et canalisations de ce secteur, alors que les coûts d'entretien de la conduite principale sont répartis entre les 2 communes.

### Travaux route de Bovon

Les travaux de création de rampes d'accès au bus et l'assainissement de la place de stationnement devant la grande salle sont terminés. Dans ce cadre aussi les fortes précipitations ont contraint l'entreprise de génie civil à compacter l'encaissement durant plus de 14 heures au moyen du rouleau compresseur pour arriver à la résistance minimale requise. Finalement il a fallu se résoudre à la pose d'un revêtement complémentaire pour obtenir le résultat souhaité. L'aménagement du local, abritant le futur WC prévu, sera réalisé prochainement.

### Mobilité

La ligne TL 58 Bussigny-Cossonay-Gare a été mise en service le 09 août. Depuis le 23 août elle assure l'acheminement des élèves de Vufflens-la-Ville se rendant à Penthelaz et à Cossonay. 18 paires de bus à deux étages traversent désormais journalièrement notre localité. Dès le changement d'horaire du 12 décembre 2021 les bus circuleront également les samedis et dimanches.

## Rucher communal

Les 3 premières ruches, qui ont été joliment peintes et décorées par les élèves de l'école de Vufflens-la-Ville, ont été installées sur la parcelle communale du chemin des Bois, sise à droite juste avant l'entrée en forêt.

## Représentations intercommunales

En tant que municipal des eaux, je suis membre du comité de l'EIEVMV.

Si les membres du conseil intercommunal de l'AIEV m'accordent leur confiance le 09 courant je resterai membre du comité de l'AIEV.

Par ailleurs, je suis le représentant de la Municipalité au sein du législatif du SDIS et ai été nommé membre de la commission de gestion et des finances de cette association.

Je suis aussi le représentant de la Municipalité au sein du Conseil intercommunal de la PCi.

Au sein des comités directeurs des associations intercommunales, nous sommes idéalement placés pour défendre les intérêts des communes, mais en premier lieu évidemment de la nôtre. Les heures consacrées ne sont pas à la charge de la commune mais sont indemnisées par dites associations.

## ***Caroline Jaugey, Municipale***

### Cantine Pic & Croc

Mme Tania Gysler, responsable de la cantine, étant en congé maternité, sa remplaçante Mme Lisete Pereira Gonçalo a pris ses fonctions le lundi 16 août 2021. La rentrée s'est bien passée et les membres de l'équipe d'accueil de midi ont repris leurs fonctions dès le lundi 23 août 2021. A ce jour les inscriptions ne cessent d'augmenter avec en moyenne 27 enfants inscrits les midis et 13 enfants inscrits pour les goûters.

Courant du mois de mai 2021, la Municipalité a été interpellée par quelques parents de futurs 1P qui ne trouvaient aucune solution de garde pour leurs enfants qui commençaient l'école au mois d'août. En effet les effectifs de l'UAPE de Vufflens-la-Ville « les Lionceaux » étaient déjà au complet pour les lundis et mardis midi et après-midi, jours où les 1 P ont congé l'après-midi.



Après plusieurs entrevues entre les parents et une délégation municipale mais aussi avec les responsables de l'Ajerc, une solution a pu être trouvée. La cantine Pic & Croc a ouvert les inscriptions des enfants de 1P les lundis et mardi de 14h à 15h30 pour l'année scolaire 2021-2022, les enfants seront accueillis par la responsable de la cantine et ainsi un accueil continu de 11h50 (fin des cours) à 17h30 (fin du goûter) pourra être assuré. Le montant de la prestation s'élève à CHF 20.00. Pour que ce nouveau créneau d'accueil puisse ouvrir et rester ouvert, 4 enfants au minimum doivent être inscrits afin de ne pas peser financièrement sur la structure de notre cantine communale.

Finalement, il s'est avéré que seul le créneau du lundi pourrait ouvrir avec 5 enfants inscrits, le mardi ayant rencontré peu de succès.

## **UAPE les Lionceaux**

Des travaux de réaménagement du jardin de l'UAPE ont été entrepris durant l'été. Les framboisiers, ainsi que les diverses plantations qui n'étaient plus entretenues depuis quelques temps, ont été arrachés et toute cette partie du jardin réengazonnée. Les enfants disposent ainsi d'un bel espace de détente et de jeu et l'entretien par notre employé communal en ait plus aisé.

## **Manifestations**

### **Fête Nationale :**

Le 31 juillet nous aurions dû tous nous réunir pour la Fête Nationale.

Tout avait été mis en œuvre pour respecter les mesures sanitaires toujours en vigueur. Malheureusement la météo nous a joué des tours et la fête a dû être annulée.

Malgré cela, la Commune et la Jeunesse de Vufflens-la-Ville souhaitaient marquer ce jour et apporter un peu de fête chez nos concitoyens. Des paniers repas ont donc été proposés à l'ensemble des inscrits accompagnés d'une désirée de vin. Une bonne centaine de ces paniers ont été distribués le soir même à une population, qui nous semble-t-il, a fort apprécié cette initiative.

La Commune souhaite remercier vivement la Société de Jeunesse pour sa disponibilité et sa flexibilité face à la situation et surtout pour l'excellent repas préparé.

## **Repas de jeunes de 18 ans**

Cette agréable tradition, qui veut que la Municipalité accueille les jeunes qui entrent dans leur majorité durant l'année pour une soirée conviviale, n'a pu avoir lieu ces deux dernières années. Les jeunes gens nés en 2001, 2002 et 2003 ont donc été conviés le vendredi 3 septembre à l'Auberge du Marteley.

## **Sortie des aînés**

Encore une belle tradition qui n'a pu avoir lieu en 2020. Cette année, les conditions sanitaires étant toujours incertaines, la Commune ne souhaite pas organiser la sortie des aînés telle qu'elle se fait habituellement sur une journée entière avec visites et repas. Malgré tout, elle souhaite que nos aînés puissent se retrouver pour un moment convivial autour d'un bon repas qui sera servi à la grande salle par l'Auberge du Marteley. Il sera ainsi plus aisé de mettre en œuvre les mesures sanitaires du moment. Ce repas aura lieu le mardi 12 octobre à 12h.

## **Jubilés**

Nous avons eu l'honneur de pouvoir fêter plusieurs jubilés durant ces mois d'été 2021. Comme le veut la tradition, une délégation municipale s'est rendue au domicile de nos concitoyens, leur apportant un présent ainsi que les meilleurs vœux des autorités.

## **Représentations intercommunales**

Asivenoge (école primaire) : membre du Codir

Ajerco (Réseau enfance Cossonay et région) : membre du Codir

Asicope (école secondaire) : déléguée municipale au Conseil Intercommunal, membre de la commission de gestion

Aspic (Association de la piscine intercommunale des Chavannes) : déléguée municipale au Conseil Intercommunal

Araspe (Association régionale d'action sociale Prilly Echallens): déléguée municipale au Conseil Intercommunal



## Vufflens-la-Ville

Afin de garantir la sécurité et la ponctualité de leurs trains à l'avenir également, les CFF doivent effectuer des travaux d'entretien sur leur réseau ferroviaire. Ces travaux sont inévitablement bruyants. Nous nous efforçons de limiter autant que possible les nuisances occasionnées.

Travaux de nuit prévus:

**Du 24.09.2021 au 04.10.2021**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Contact:

Chemins de fer fédéraux CFF

Infrastructure

Disponibilité et entretien Région Ouest

Avenue de la Gare 41

1003 Lausanne

vu-rwt@sbb.ch

\* \* \* \* \*



## TIR DE FEUX D'ARTIFICE OU D'ENGINS PYROTEHNIQUES

La Municipalité tient à rappeler à la population l'art. 62 du Règlement communal de police, qui stipule :

*« Tout acte sur le domaine public de nature à porter atteinte à l'ordre, à la tranquillité, à la sécurité et au repos publics est interdit. Sont notamment compris dans cette interdiction : les querelles, les bagarres, les chants bruyants, les cris, les attroupements tumultueux ou gênant la circulation ou les usagers, **les pétards**, les coups de feu, les jeux bruyants ou autres bruits excessifs. »*

Nous demandons à chacun de le respecter pour le bien-être de tous nos habitants.

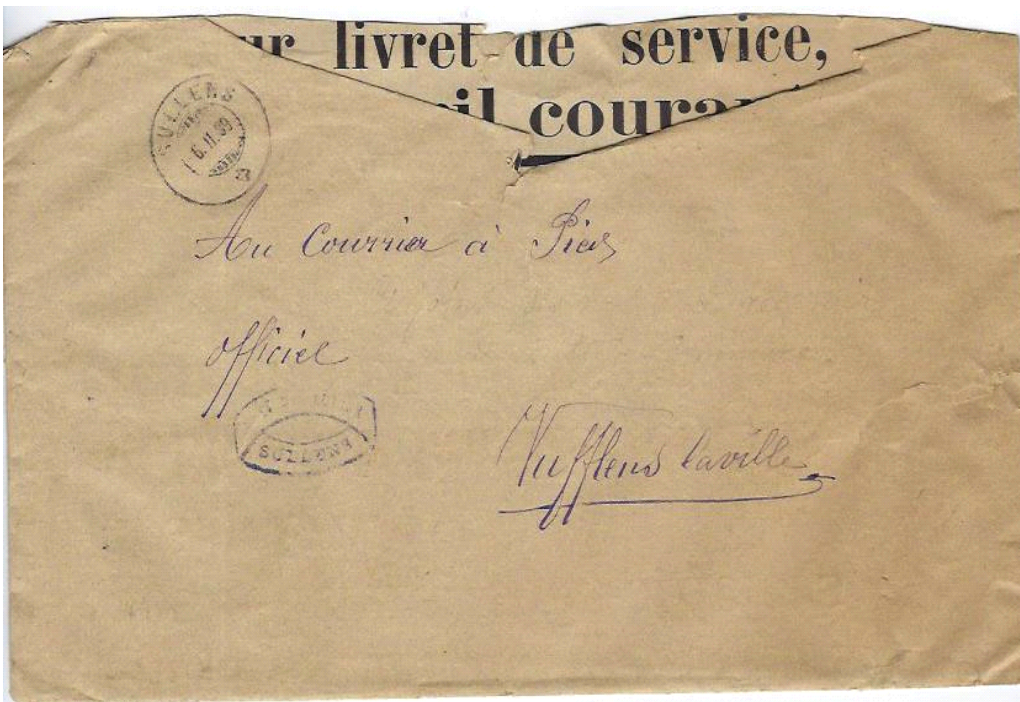
Merci d'avance.

La Municipalité



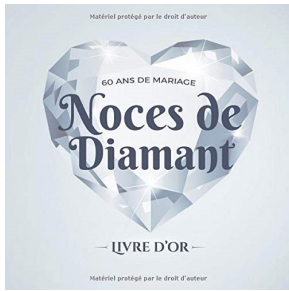
## Enveloppes originales

1889. Les débuts de la distribution du courrier par un facteur et enveloppe confectionnée manuellement.



1923. En guise de support publicitaire



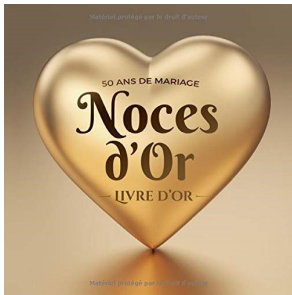


Nos vives félicitations à



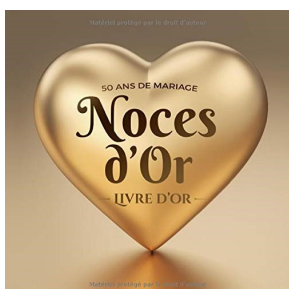
**Maria et Jean-Pierre Collet**  
**qui ont fêté le 24 juin 2021 leurs noces de diamant**

Nos vives félicitations à



**Danielle et François Besançon  
qui ont fêté le 13 août 2021 leurs noces d'or**

Nos vives félicitations à



**Maria et Mircea Crivii**  
**qui ont fêté le 26 août 2021 leurs noces d'or**

# Piscine des Chavannes



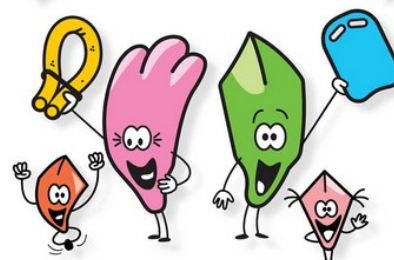
## Complexe des Chavannes

Piscine des Chavannes

Route d'Aubonne 7 - 1304 Cossonay

Tél. 021 863 13 50

### ECOLE DE NATATION



### LA VENOGE

#### EN 1

1 leçon de 30 minutes par semaine  
Enfants dès 4 ans révolus

*L'enfant doit être capable de faire un cours sans les parents, aller seul dans le grand bassin en tenant le bord*

#### EN 2

1 leçon de 30 minutes par semaine  
Enfants âgés de 5 à 8 ans

*L'enfant doit être capable de sauter seul dans le grand bassin, de nager 2-3 m pour regagner le bord et de flotter en position flèche sans bouger*

#### EN 3

1 leçon de 1 heure par semaine  
Enfants âgés de 6 à 9 ans

*L'enfant doit être capable de plonger avec les mains qui touchent l'eau en premier, de nager 25 m sur le dos et en crawl*

#### EN 4

2 leçons de 1 heure par semaine  
Enfants de 7 à 10 ans

*L'enfant doit être capable de plonger, de nager 100 m en crawl, 50 m en dos et 25 m en brasse*

#### EN junior

2 leçons de 1 heure par semaine  
Enfants de 9 à 18 ans

*L'enfant doit être capable de nager 100 m dans 3 ou 4 nages*

#### EN adulte

1 leçon de 1 heure par semaine  
Dès 18 ans

*Etre capable de nager 100 m sans interruption*

## Tarifs

Groupe	Durée cours	Nb de cours par semaine	Nb de semaine de cours	Coût Saison
EN1 & 2	30 min.	1	36	500.-
EN 3	60 min.	1	36	750.-
EN 4	60 min.	2	36	1'200.-
EN junior	60 min	2	36	1'200.-
EN adulte	60 min	1	36	800.-



**GROUPE SENIOR (+50 ans)**

# APPRENDRE UN KATA COMME AU JAPON



« Au Japon, la pratique du Kata permet d'apprendre des mouvements pour son bien-être physique, sous la forme d'une gym douce, gracieuse et esthétique »



# L'ART DU KATA

- Gymnastique traditionnelle : une tradition au Japon avec L'Art du Kata !
- **Programme : les chorégraphies des régions de Kyoto et d'Okinawa**
- Apprendre aussi à se défendre avec douceur, grâce et élégance

**Information :** 079 3013138 (14h-16h)

ekts.ch

# DEBUTER LE KARATE À VUFFLENS-LA-VILLE

INITIATION **ENFANT - ADULTE - SENIOR**



Information : 079 3013138 (14h-16h) ou [www.ekts.ch](http://www.ekts.ch)

- BASES POUR P'TIT NINJA WARRIORS (**dés 4 ans**) - JEUDI
- INITIATION AU KARATE DU JAPON (**dés 6 ans**) - JEUDI
- JEUX DE COMBATS SPORTIFS (**dés 8 ans**) - MERCREDI
- DECOUVERTE D'UN KATA **POUR LES ADULTES** - VENDREDI



**Vufflens-la-Ville avec les Champions Olympiques de Tokyo !**  
Nolan Schedel (13 ans), pluri-champion suisse et membre du cadre national, en compagnie de Sandra Sanchez (ESP) et Ryo Kiyuna (JPN).



# Les coups de cœur de la bibliothèque:

Le cerf-volant

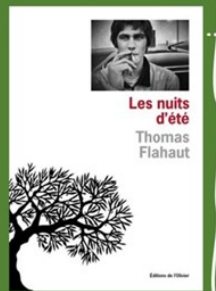
Colombani L.



Roman adulte

Les nuits d'été

Flahaut, T.



Prix Bibliomedia 2021

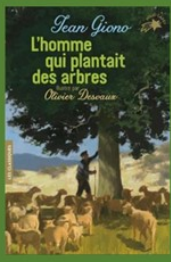
Papa Rando, La marche est un jeu d'enfant

Kappeler R.



L'homme qui plantait des arbres

Giono, J.



Facile à lire

Comptines pour bébé

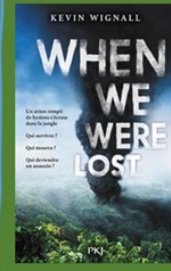
Aladjidi, V.



À lire à deux

When we were lost

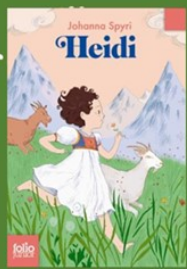
Wignall, K.



Roman pour les Ados

Heidi

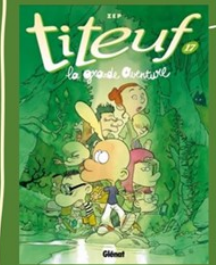
Spyri, J.



Classique en Manga

La grande aventure

ZEP



BD Titeuf

Les sorciers du Valais

Pompei, Ch.



À partir de 8 ans

HORAIRE : Lundi et jeudi 17H - 18H30

Ouverture pendant les vacances scolaires:  
Les jeudis de 17h – 18h30





## **FENÊTRES DE L'AVENT**

A tous,

Villageoises, Villageois, Sociétés, Associations, Groupes et Commerçants,

En attendant Noël.....

**du 1er au 24 décembre,  
une fenêtre s'ouvre chaque jour**

Nous vous invitons à décorer une fenêtre, un balcon, un coin de jardin ou autres, selon vos envies, et le jour où « votre fenêtre s'ouvre », à faire figurer distinctement la date que vous aurez choisie.

Le calendrier de l'Avent n'est pas un concours, préparez ce qui vous fait plaisir !

***Merci de vous inscrire jusqu'au 7 novembre*** auprès de Mme Diana Duperrut, Grand-Rue 33, 079 301 54 32.

Nous espérons vous avoir séduits et restons ouvertes à toute proposition individuelle !

Alors... à vos agendas et merci d'avance pour votre participation !



La Gym Féminine de Vufflens-la-Ville

**vaudoisirs.ch**  
Évadez-vous en transports publics

## IDÉES DE LOISIRS EN TRANSPORTS PUBLICS

Quelques idées d'excursions à découvrir sur le site [www.vaudoisirs.ch](http://www.vaudoisirs.ch)

**Fête et festival** 1<sup>ère</sup> édition



**Excellente nouvelle!** Sur présentation de votre billet de concert à l'accueil du festival, votre ticket de transport Mobilis zone 70 vous sera remboursé.

**SEPTEMBRE MUSICAL MONTREUX-VEVEY**

La prestigieuse Riviera suisse accueille Septembre musical, un festival mondialement reconnu.

Montreux, Vevey

18.09.21 – 30.09.21

[En savoir plus](#)

**Sport**



**20 KM**

**ÉDITION 2021**

22 SEPTEMBRE – 3 OCTOBRE

Tous les participants des 20KM de Lausanne bénéficient d'un aller-retour gratuit en transport public.

**20 KM DE LAUSANNE**

20KM de Lausanne: tous les participants bénéficient d'un aller-retour gratuit en transport public !

Lausanne

22.09.21 – 03.10.21

[En savoir plus](#)

**Culture et patrimoine / Visites et tours guidés**



**Nous vous offrons le titre de transport du domicile au lieu d'activité.**

**LES EXCURSIONS « 20 ANS TRAVYS » – DÉCOUVREZ LE MUSÉE DU FER ET DU CHEMIN DE FER**

Une activité en famille et gratuite !

Vallorbe

19.10.21 – 19.10.21

[En savoir plus](#)

Cuvée:  
**On n'en parle même pas!**



VIGNIFIÉ PAR JEAN-MARC FAVEZ / ST-LÉGIER  
PROPRIÉTÉ DE FRÉDY CUÉREL / GRANDE-VIGNE  
1302 VUFFLENS-LA-VILLE

contient des sulfites

Gamay Garanoir  
Gamaret  
2019 13% vol



50 dl CHF 7.50  
70 dl CHF 11.00

Frédý Cuérel  
Rue de la Poste 12 b  
1302 Vufflens la Ville

fcuere@bluewin.ch

0041792067631



**M LE VIN**

Dégustation de vins  
**Côtes du Rhône**

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre  
17 h 30 – 21 h

Samedi 2 octobre  
11 h – 14 h

À la Grande Salle de  
Vufflens-la-Ville

Dégustation gratuite

Cuvillard 9 – Vufflens-la-Ville  
Sylvie Mahé – +41 78 756 68 53  
www.mlevin.ch



# « Le prénom »

*Les Exiles et le Théâtre des Trois-Quarts*

**Vufflens-la-Ville**

**Samedi 20 novembre 2021**

**Grande Salle**

**Buvette ouverte dès 19 h 00**

**Vin – Bière – Sandwichs - Gâteaux**

**Rideaux à 20 h 30**

*Une comédie d'Alexandre De la Patellière & Matthieu Delaporte*

*Mise en scène de Antony Mettler*

*Avec Oliver Delaloye, Pauline Klaus, Olivier Lambelet,*

*Antony Mettler, Mado Sierro*

Ce devait être un simple repas de famille chez Elisabeth et Pierre, réunissant Claude, l'ami d'enfance, Vincent, le frère d'Elisabeth, ainsi que sa femme Anna, enceinte de cinq mois. En attendant cette dernière, toujours en retard, la conversation se tourne vers le choix du prénom du futur enfant. La réponse de Vincent va provoquer stupeur et incompréhension, et révéler au cours de la soirée les ressentiments et les non-dits enfouis chez chacun des convives. C'est l'heure des règlements de compte...

**Réservation : 021 701 25 12**

**ou par courriel [jpverly@bluewin.ch](mailto:jpverly@bluewin.ch)**

**Prix unique : CHF 25.00 - Paiement à l'avance sur PostFinance :**

**10-33738-1 ou IBAN CH89 0900 0000 1003 3738 1**

**GSL Vufflens-la-Ville - Mention : Théâtre 2021**

Avec l'aimable soutien de la Commune de Vufflens-la-Ville



*Nous vous souhaitons...*



*...une belle fin d'été*